



COMMUNE DE
MIGNOVILLARD

COMPTE RENDU **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du lundi 2 août 2010

Présents : Gérard CAILLE, Elisabeth COURTOIS, Georges COURVOISIER, Jean-Luc GONIN, Nicolas MAIRE, Anne-Marie MIVELLE, Dominique MOUGET, Claude PAGET, Florent SERRETTE, Anne TARRIUS, Hélène TRIMAILLE, Daniel VERNEREY

Absent excusé : Daniel ANNICHINI, Daniel MULLER

Secrétaire de séance : Anne-Marie MIVELLE

Séance ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte rendu de Conseil municipal du 5 juillet 2010

Le compte rendu est approuvé, à l'unanimité, par le Conseil municipal.

2. Droit de préemption urbain (DPU)

Parcelle ZT 49, 50 et 51 à Froidefontaine. Vente entre les conjoints BRAUD et M. Eric BOILLAT.

Le Conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption.

3. Assurances : encaissement d'un chèque Groupama

Mme le Maire fait part d'un remboursement suite à un sinistre sur un poteau électrique d'un montant de 1095,54 €.

Le Conseil municipal à l'unanimité, accepte ce remboursement et donne pouvoir à Mme le Maire pour son encaissement.

4. Péri-scolaire : signature d'une convention

Après lecture par Mme le Maire du projet de convention, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le modèle proposé, qui définit les conditions de versement de la subvention communale pour le fonctionnement du centre péri-scolaire de l'association "Arc-en-Ciel" et les obligations des deux parties.

Cette convention a été rendue nécessaire puisque le montant de la subvention annuelle dépasse 23 000 €.

5. Ecole : frais de l'année scolaire 2009-2010

La participation des communes extérieures aux frais de l'école s'élève à 531,48 € par élève scolarisé à Mignovillard.

Cette somme sera facturée aux communes de Bief-du-Fourg, Charency et Communailles-en-Montagne.

6. Bois : exercice 2011

Contrats petits bois

Bouquets de parcelles : 62p, 63p, 72p, 73p, 74p, 79p, 19p, 44p, 49p, 13p, 18p, 22p (le "p" signifie que seulement une partie de la parcelle est concernée, et non la totalité).

Délibération prise pour ces contrats de petits bois.

Programme des travaux 2010

Il sera présenté à la prochaine réunion du Conseil municipal.

Affouage

10 stères par lot environ et un prix inchangé de 6 € le stère. Les inscriptions seront prises en mairie jusqu'au 28 août.

7. Divers

PLU

Le dossier finalisé a été transmis à Madame la Préfète pour avis et approbation.

Assainissement

Le coût des travaux de création du réseau de transit par l'entreprise Jeannin reste inchangé à 169 010 € HT, comme vu lors de la précédente réunion du Conseil municipal.

Le coût des travaux de création de la station d'épuration par l'entreprise SCIRPE s'élève finalement à 511 220 € HT, suite à l'ajout de plusieurs options par la Commune de Mignovillard.

Le démarrage des travaux est prévu début septembre 2010.

Auberge de la Haute-Joux (Bonnevaux)

Nouvelle demande pour la pose d'un panneau publicitaire à Petit-Villard. Accord donné par le Conseil municipal.

Direct Delta

Nouvelle demande de cette enseigne commerciale de camion d'outillage, pour stationner le jeudi 28 octobre de 15h à 18h. Accord donné par le Conseil municipal.

La séance est levée à 23h.

Les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu les lundis :

- ➔ 13 septembre
- ➔ 4 octobre
- ➔ 15 novembre
- ➔ 6 décembre

Le Maire.

Anne TARRIUS